



FAQ Déposer dans la communauté CI sur Zenodo

Qu'est-ce que la communauté Zenodo « ADBU Compétences informationnelles » ?

Zenodo est une plateforme européenne d'archives ouvertes. La communauté « ADBU Compétences informationnelles » sur Zenodo a pour objectif de favoriser le partage, en accès libre, de ressources pédagogiques dédiées à la formation aux compétences informationnelles. Les supports déposés sont librement consultables et réutilisables dans les conditions prévues par la licence choisie par l'auteur. Cette communauté est proposée et administrée par la commission « Pédagogie et documentation » de l'ADBU.

Pourquoi déposer des ressources pédagogiques sur Zenodo ?

Déposer des ressources pédagogiques sur Zenodo permet de les diffuser sous licence libre et réutilisable via les licences Creative Commons. Les ressources peuvent ainsi être consultées, adaptées et réemployées par d'autres formateurs dans des contextes variés. Cette démarche s'inscrit dans une logique de partage et d'enrichissement collectif des pratiques pédagogiques, au bénéfice de l'ensemble de la communauté professionnelle.

Qui peut déposer des ressources ?

Peut déposer des ressources toute personne exerçant des activités en lien avec la formation des usagers aux compétences informationnelles dans une bibliothèque de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Qui peut consulter et réutiliser les ressources déposées ?

Les ressources sont déposées sous licence libre ouverte et réutilisable. À ce titre, elles sont accessibles à l'ensemble de la communauté professionnelle et peuvent être réutilisées par toute personne, dans le respect des conditions définies par la licence choisie.

Les dépôts sur la communauté Zenodo « ADBU Compétences informationnelles » sont-ils modérés ?

Oui. Les dépôts font l'objet d'une modération visant à vérifier qu'ils relèvent bien de l'enseignement des compétences informationnelles et qu'ils sont exploitables dans le contexte des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cette modération consiste en une vérification rapide du contenu et des éléments d'indexation. Elle ne constitue en aucun cas une évaluation de la qualité pédagogique des ressources déposées.

Quelles ressources puis-je déposer ?

- **Contenus** : Tous les types de contenus produits dans le cadre de formations aux compétences informationnelles (trame de formation, support projeté, mémo...) peuvent être déposés, quels que soient leur format ou leur niveau d'ambition. La communauté a vocation à proposer des exemples concrets, pratiques et directement réutilisables par les formateurs. Les ressources simples ou classiques ont pleinement leur place dans cet espace de partage.
- **Périmètre** : Il est recommandé de regrouper, au sein d'un même dépôt, l'ensemble des documents associés à une même formation (par exemple : fiche pédagogique, support de formation, tutoriel vidéo

préparatoire, exercices proposés en séance, etc.). Chaque dépôt doit constituer un ensemble cohérent afin de faciliter la compréhension, la recherche et la réutilisation des ressources. Un dépôt peut contenir plusieurs documents de nature différente (texte, diaporama, vidéo, images, etc.).

- **Formats** : Tous les formats sont acceptés sur Zenodo. Toutefois, il est recommandé de privilégier, dans la mesure du possible, des formats modifiables (formats de la suite Microsoft Office, LibreOffice ou formats texte ouverts) et d'éviter les formats non modifiables (tels que le PDF) ou les outils reposant sur des logiciels très spécifiques (ex : Genial.ly).

À qui appartiennent les ressources déposées ?

Le ou les auteur(s) conservent l'entière propriété intellectuelle des ressources déposées sur Zenodo. Lors du dépôt, ils choisissent la licence Creative Commons sous laquelle ils souhaitent diffuser leurs ressources. Toutes les licences Creative Commons sont acceptées, à l'exception de celles n'autorisant pas la modification (CC BY-ND et CC BY-NC-ND).

Attention : Une fois un dépôt effectué, les fichiers déposés ne peuvent plus être modifiés ni supprimés au-delà d'un délai de 30 jours. Passé ce délai, seules les métadonnées descriptives du dépôt peuvent être mises à jour. Zenodo permet toutefois de mettre à jour un dépôt en créant une nouvelle version. Cette nouvelle version constitue un dépôt distinct, disposant de ses propres métadonnées, fichiers et identifiant pérenne (DOI), tout en restant explicitement liée aux versions antérieures et futures de la ressource.

À quoi dois-je penser avant d'effectuer un dépôt ?

Avant tout dépôt, il convient de s'assurer que :

- Tous les éléments intégrés aux documents (images, données, etc.) sont libres de droits ou utilisés avec l'autorisation des ayants droit, dans le respect des licences applicables
- Tous les auteurs concernés, le cas échéant, ont donné leur accord pour la diffusion des documents
- Les documents ne contiennent pas de jargon ou de références propres à une institution spécifique
- Les ressources sont pédagogiquement exploitables
- Une licence Creative Commons autorisant la réutilisation a été choisie
- Les métadonnées du dépôt (description, indexation, etc.) ont été réfléchies avec soin

Quelles règles dois-je respecter concernant la propriété intellectuelle et les données personnelles ?

- **Images, vidéos et médias** : Les règles usuelles d'utilisation et de citation des contenus s'appliquent :
 - Pour les ressources protégées par le droit d'auteur ou diffusées sous une licence restrictive : il est nécessaire d'obtenir l'autorisation préalable de l'auteur et de mentionner son nom ainsi que la source.
 - Pour les ressources libres ou diffusées sous licence ouverte : le nom de l'auteur, la source et, le cas échéant, la licence doivent être indiqués.

En cas de doute, il est recommandé de privilégier un lien vers la ressource externe plutôt que son intégration directe, ou de renoncer à son utilisation.

- **Ressources Éducatives Libres (REL)** : Lorsque les ressources déposées réutilisent tout ou partie d'autres Ressources Éducatives Libres, il est nécessaire de mentionner précisément les ressources mobilisées (titre, auteur, date, licence, lien), à la fois dans le document lui-même et dans la description du dépôt.
- **Données personnelles** : Si les ressources contiennent des données à caractère personnel (par exemple, des productions d'étudiants), celles-ci doivent impérativement être anonymisées.

Sous quelles licences puis-je déposer mes ressources dans la communauté Zenodo « ADBU Compétences informationnelles » ?

Les ressources déposées au sein de la communauté doivent être diffusées sous une licence Creative Commons autorisant leur modification. Les licences acceptées sont les suivantes :

- CC-BY
- CC-BY-SA
- CC-BY-NC
- CC-BY-NC-SA

Pour plus de détails sur les licences CC, vous pouvez consulter la page suivante :

<https://coop-ist.cirad.fr/etre-auteur/utiliser-les-licences-creative-commons/4-les-6-licences-cc>

Quelles informations doivent obligatoirement figurer dans mon dépôt ?

Lors du dépôt de vos ressources sur Zenodo, les métadonnées suivantes doivent être renseignées :

- Le DOI (vous pouvez choisir de générer automatiquement un DOI si le document n'en dispose pas)
- Le type de ressource (par exemple : « Lesson » pour un support de formation)
- Le titre
- La date de publication
- Le nom du ou des auteur(s)
- Une description du contexte de création et du contenu de la ressource
- La licence choisie
- Des mots-clés (a minima le niveau et la discipline, en s'appuyant sur la nomenclature du ministère)
- La langue de la ressource

Quelle est la procédure pour déposer une ressource ?

Un document décrivant de manière détaillée la procédure de dépôt est disponible ici :

<https://adbu.fr/wp-content/uploads/2026/03/Deposer-dans-la-communaute-CI-sur-Zenodo.pdf>

Et si j'ai encore des questions ?

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter la commission « Pédagogie et documentation » de l'ADBU à l'adresse suivante : commissionpedagogie@adbu.fr